

Retarder, autant que possible, la limite d'âge à laquelle nos enfants quittent ordinairement l'école, et obtenir l'assiduité, même au prix de classes de demi-temps à certaines époques, telles que celle de la moisson, et dans certains centres manufacturiers, serait assurément deux des plus grands services qu'on pourrait rendre aujourd'hui à notre instruction primaire. Les partisans de l'obligation regardent leur système comme le seul qui soit capable de produire cette double réforme; nous avons dit pourquoi il n'aurait peut-être pas autant d'efficacité qu'ils le pensent.

16° Les Allemands exigent plus encore. Après l'école élémentaire, ils placent l'école de répétition ou école de perfectionnement (*Fortbildungsschule*). C'est une école qui, liée à l'école élémentaire et dirigée par l'instituteur, se tient seulement deux ou trois fois par semaine, ordinairement le soir ou le dimanche, et qui se concilie, par conséquent, avec les travaux de l'atelier et des champs. Par là, l'école de répétition ressemble à nos cours d'adultes; mais le principe qui la régit est tout différent. Dans la très-grande majorité de nos cours d'adultes, on se contente d'enseigner les premiers éléments à des adultes qui n'ont pas passé par l'école primaire ou qui n'y ont pas profité. Dans les écoles de répétition, on fait entrer des jeunes gens qui ont tous reçu l'instruction élémentaire et qui viennent, durant deux ou trois ans encore, d'une part répéter ce qu'ils ont appris de manière à s'en pénétrer plus profondément, et d'autre part ajouter certaines connaissances spéciales aux connaissances déjà acquises. Ce n'est pas une facilité que les Allemands donnent aux jeunes gens de bonne volonté, c'est une obligation qu'ils imposent à tous jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans. On conçoit combien ce système, lié à celui d'une fréquentation assidue de l'école élémentaire depuis l'âge de six ans, donne de prise à l'enseignement, et pourquoi il est si rare qu'un Wurtembergeois et un Saxon soient entièrement illettrés.

Certains États dans les États-Unis portent jusqu'à vingt et vingt et un ans l'âge d'écolage; mais ils n'ont pas la même puissance pour retenir les jeunes gens à l'étude.

Nous ne l'aurions pas non plus en France, dans l'état actuel de nos mœurs. Il est certain que dans ce cas l'obligation, quand elle est soutenue par l'opinion publique, a une vertu particulière. Mais nous devons nous occuper, pour obtenir au moins une partie de cet heureux résultat, à multiplier dans les écoles des cours d'adultes qui soient à la fois des cours de répétition et de perfectionnement, sans jamais surcharger les instituteurs et sans leur demander un service gratuit; à encourager les associations privées qui font des cours de ces genres, en distinguant bien les simples